



## DÉCLARATION LIMINAIRE CSAL du 16/05/2023

Nous ne pouvons débiter cette instance, sans évoquer le sujet qui nous occupe et préoccupe depuis des mois.

Depuis janvier dernier, à l'occasion de nombreuses journées interprofessionnelles de grèves, de manifestations et d'une multitude d'actions locales et sectorielles, des millions de salariés, de jeunes et de retraités se sont mobilisés pour exprimer le rejet de la réforme des retraites portée par le gouvernement.

Le Conseil Constitutionnel a rejeté quelques articles à la marge, les cavaliers sociaux, mais conserve le pire, rendant le texte de loi encore plus injuste qu'il ne l'était.

Pour autant, égal à lui-même dans le mépris qui le caractérise, le Président de la République a promulgué la loi quasi immédiatement. L'attitude, les méthodes brutales, la provocation, les propos hors-sol et offensants de ce président ne font que cristalliser une colère qui ne faiblit pas puisque plus de 60 % des Français souhaitent voir se poursuivre le mouvement contre cette réforme.

**NON, les retraites, ce n'est pas fini !**

Vous allez peut-être nous répondre que c'est un sujet national, qui ne concerne pas la DDFIP 81 et pour lequel, vous ne pouvez donner un avis.

Or nous aussi, agents des Finances Publiques, nous subissons les actes injustes d'un gouvernement sourd, aveugle et souvent muet face aux appels des citoyens abîmés par des décisions précarisant de plus en plus la vie de chacun.

Ces décisions sont bien entendu la volonté farouche d'un gouvernement, de décider unilatéralement de faire travailler 2 ans de plus des salariés déjà trop souvent épuisés par leurs conditions de travail qui se détériorent.

En effet, ces décisions politiques ont aussi pour conséquence des suppressions d'emplois chaque année à la DGFIP et par conséquent à la DDFIP 81.

Nous signalons depuis longtemps les manques d'effectifs criants dans de très nombreux services en souffrance et accumulant des retards invraisemblables portant atteinte à la qualité du service public de la DGFIP.

Dans cette logique de suppression de postes, le gouvernement a demandé à Bercy de mettre en place GMBI sans phase de test ou de préparation sérieuse ... Il est demandé aux usagers de devenir acteurs de leur dossier fiscal en réalisant eux-mêmes les mises à jour des bases foncières. Cette obligation déclarative qui ne se fait que sur Internet, accentue plus encore la fracture numérique et le désarroi des usagers. Et une fois de plus, ce sont les agents en première ligne qui encaissent le mécontentement des usagers.

La campagne d'impôt sur le revenu se télescope avec la campagne GMBI générant un afflux considérable de public dans une période déjà traditionnellement chargée. Aux particuliers, s'ajoutent les professionnels et les collectivités propriétaires, surchargeant tous les canaux de communication, aggravant les tensions .

Cette dégradation des conditions de travail semble même atteindre toutes les strates de notre administration y compris au plus haut niveau.

En effet, lors de cette troisième instance du CSAL, le règlement intérieur ne nous a toujours pas été communiqué, ce que déplore la CGT. Pour rappel, le décret prévoyant les conditions de fonctionnement des CSAL date du 20 novembre 2020 !

Nous regrettons également que la formation proposée, portant sur la présentation de ces nouvelles instances, ne se soient pas déroulées en amont...

À l'ordre du jour de ce CSAL, la formation professionnelle : la CGT dénonce la politique globale de multiplication des e-formations au détriment des formations en présentiel. Pour être efficace, la formation nécessite des échanges et du temps qui lui est dédié. Ce que la e-formation suivie sur le temps de travail ne permettra jamais.

Concernant le budget, il sera difficilement tenable au vu du contexte d'inflation des matériaux et de l'énergie, face aux dépenses incompressibles de 2023.

Nous reviendrons plus longuement sur ces points dans les débats.